

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

AUTORITE CONTRACTANTE : CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

N° Réf : 126/19/MN/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr / secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	11
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	13
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	14
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	14
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	14
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général	14
b-	Préparation du marché	15
3.3.3	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation</i>	15
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	15
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	15
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu	15
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	15
e-	Dossier d'appel à concurrence	16
f-	Présentation des offres	16
g-	Réception des offres.....	16
h-	Ouverture des offres.....	16
i-	Evaluation des offres et attribution	17
j-	Approbation des travaux de la CAM	17
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	18
3.3.3.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	18
a-	Réception et règlement du marché.....	18
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	19
3.3.4.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue</i>	19
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	20
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	20
IV.	ANNEXES	21

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accélééré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Charges Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 du Conseil Régional du Centre a été marquée par la passation de **51 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 662 550 646** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **06 marchés publics d'une valeur globale de F CFA 299 484 395**, soit un taux de représentativité de **11,53%** en termes de volume des marchés et **45,20 %** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	51	662 550 646	06	299 484 395	11,53	45,20

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 Juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Président du Conseil Régional du Centre (CRC)

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation
de la Commande Publique du Burkina-Faso
(ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2019**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 77% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2). Cette situation traduit une carence documentaire et constitue une grave limitation pour la mission.</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>La majorité des marchés communiqués (plus de 63%) par l'autorité contractante ont été passés selon des procédures peu ou non compétitives (DCF, CC, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	<u>Commentaires</u>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	« 04 irrégularités par rapport au code des marchés publics ».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« 461 cas de non conformités par rapport au code des marchés publics ».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>Le contrôle de la matérialité physique effectué sur le marché (n°2) n'appelle de notre part aucune observation particulière en dehors de l'absence de l'absence du PV de réception et de l'acte d'affection du véhicule</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect d'un seul (01) délai. (cf. point 3.3.5).</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 Juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

Au regard des documents soumis à notre appréciation, la mission n'a relevé aucune insuffisance sur la mise en place la PRM.

3.1.2. Organisation de la PRM

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Une insuffisance dans le rangement et le classement des documents archivés est à relever et se matérialise par une forte insuffisance du matériel d'archivage tels que les armoires de stockage, bacs, palettes ;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ L'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la Mairie de BAGRE tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi de la passation des marchés (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), il convient de relever que l'AC ne dispose pas d'un dispositif efficace de suivi de la mise œuvre du PPM.
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)
- ✓ Défaut d'élaboration et/ou de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393) ;

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à la structure en charge du contrôle de veiller à l'archivage des dossiers relatifs aux procédures de passation et d'élaborer le rapport annuel d'activités

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observation

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 77%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- Les preuves d'expressions de besoins des services bénéficiaires ;
- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;
- Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget.

Pièces d'ordre spécifique à chaque marché

- Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence (**Sauf le marché 2**) ;
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (**marchés 4 & 5**) ;
- Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (**marchés 4 & 6**) ;
- Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (**marchés 3,4, 5 & 6**) ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (**Marchés 2, 4 & 6**) ;
- Avis de convocation des membres de la CAM (**Marchés 2, 4 & 6**) ;
- Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs (**Marchés 2, 4 & 6**) ;
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (**Marchés 2, 4 & 6**) ;
- Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED ;
- Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis ;
- PV d'ouverture des offres (**Marchés 2, 3, 4,5 & 6**) ;

- Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM (**Marches 2, 4 & 6**) ;
- Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (**Marché 4 & 6**) ;
- Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse (**Marches 2, 3, 4,5 & 6**) ;
- Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (**Marché 4 & 6**) ;
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu (**Marché 4 & 6**) ;
- Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (**Marché 4 & 6**) ;
- Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle (**Marché 2, 4 & 6**) ;
- Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI (**Marché 3 & 6**) ;
- Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI (**Marché 6**) ;
- Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI (**Marché 6**) ;
- Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu (**Marches 2, 3, 4,5 & 6**) ;
- Procès-verbal de négociation pour les PI (**Marché 3 & 6**) ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement **Marches 1,2, 3, 4,5 & 6**) ;
- Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.) : **Marches 1,2, 3, 4,5 & 6**) ;
- Ordre de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle (**Marché 1**) ;
- PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) : (**Marché 4**) ;
- Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements (**Marché 4**) ;
- Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur (**Marché 4**) ;
- Attestations de service fait ou bordereaux de livraison (**Marché 2, 4 & 5**) ;
- Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation (**Marché 3 & 6**) ;
- Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements) : **Marches 1,2, 3, 4,5 & 6**) ;
- Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement (**Marches 1,2, 3, 4,5 & 6**) ;
- Avis de crédits, les états contradictoires (**Marches 1,2, 3, 4,5 & 6**) ;
- Caution de l'avance de démarrage (**Marchés 4 & 5**) ;
- Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive démarrage (**Marchés 4 & 5**) ;
- Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux (**Marché 4**) ;
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) : (**Marché 1,2 & 5**) ;

- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières (**Marché 1,2 &5**).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

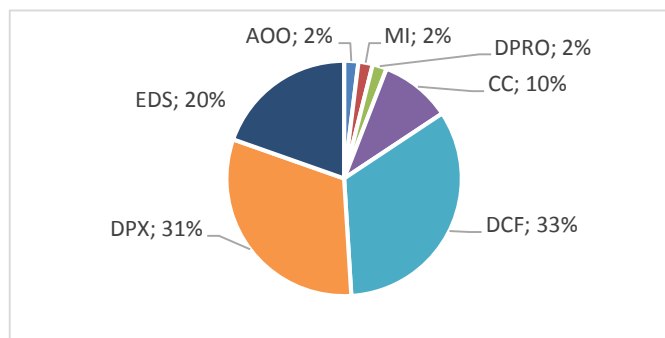
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	% Nombre
AOO	1	2%
MI	1	2%
DPRO	1	2%
CC	5	10%
DCF	17	33%
DPX	16	31%
EDS	10	20%
Total	51	100%

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2019, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle et la demande de prix pour passer la majorité de ses marchés (DCF, DPX) soit 33% et 31%. L'appel d'offre qui est la règle n'a été utilisée qu'à hauteur de 6 % (AMI : 2% ; AOO : 2% ; DPRO : 2%).

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
AOO	1	101 247 000
DPRO	1	66 420 000
CC	1	3 492 800
DPX	1	47 700 000
EDs	1	75 000 000
DC	1	5 624 595
Total sélectionné	6	299 484 395
Total communiqué	51	662 550 646
%	12	45

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur six (06) **marchés** d'une valeur globale de **FCFA 299 484 395**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

Observations

La mission a relevé :

- L'absence de délibération du comité chargé de l'examen du PPM ce qui est contraire aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017_393. ;
- L'absence des preuves d'expressions de besoins des services bénéficiaires conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017_393. En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.
- L'absence de rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM.

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Interpeller le comité chargé de l'examen du PPM à transmettre de façon formelle leur avis sur le projet de PPM. (Exiger la transmission du rapport du comité chargé de l'examen du PPM)

- L'élaboration du rapport de délibération de l'examen du PPM.

b- Préparation du marché

Observation d'ordre général

La mission n'a pas pu mettre en œuvre les diligences nécessaires relatives aux procédures liées à la préparation des marchés en raison de l'absence des dossiers d'appel d'offre.

Recommandation :

La mission recommande à l'autorité contractante conformément aux textes en vigueur, de veiller à ce que le libellé transcrit sur les contrats soit conforme à celui figurant dans le PPM.

3.3.3 Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à notre appréciation.

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
N°CR/03/01/09/00/2019/00001	carburant au profit du Conseil Régional du Centre (CRC	Prestation spécifique à prix réglementé	Rien à Signaler	Non applicable	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur le respect des conditions spécifiques liées à l'Entente Directe au regard des documents mis à sa disposition	Prix réglementé

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

Observations d'ordre spécifique

La mission a été limitée pour apprécier le respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées en raison de l'absence des pièces ci-après :

- Conditions irrégulières de déroulement de la procédure pour les prestations intellectuelles (Art 68 du décret 2017_049) (marché n°3) :
 - Absence de preuve d'envoi de lettres d'invitation accompagnée des TDR à au moins trois (03) personnes ;
 - La non constitution d'un comité restreint pour la sélection du consultant ;
 - Absence de preuve de négociation avec le titulaire pressenti ; (défaut de PV de négociation)

- Absence dans le dossier de consultation des pièces suivantes : TDR, lettres d'invitation indiquant les critères de sélections et leur mode d'application, projet de marché (Art 66 du décret 2017_049) ;
- Conditions irrégulières de déroulement de la procédure conforme à une consultation restreinte : marchés : 3 et 5
 - Absence des dossiers de soumission
 - Absence des avis de convocation des membres de la CAM
 - Absence des PVs d'ouverture des offres.

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

e- Dossier d'appel à concurrence

Observation d'ordre général :

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour apprécier le déroulement de la procédure en raison de l'absence des dossiers d'appel à concurrence.

Recommandation :

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

f- Présentation des offres

Observation d'ordre général :

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour apprécier les procédures liées à la présentation des offres en raison de l'absence des dossiers de soumission.

Recommandation :

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

g- Réception des offres

Observation d'ordre général :

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour apprécier la réception des offres en raison de leur indisponibilité.

Recommandation :

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

h- Ouverture des offres

Observation d'ordre spécifique :

L'analyse du seul dossier partiel (**marché 2**) communiqué nous a permis de relever le défaut de mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis.

Toutefois, nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour apprécier les procédures liées à l'ouverture des offres en ce qui concerne les autres marchés en raison de l'absence des dossiers de soumission et des PV d'ouverture des offres.

Recommandation :

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

i- Evaluation des offres et attribution

Observation d'ordre spécifique :

Sur les marchés sélectionnés, trois dossiers partiels ont pu être communiqués à la mission à savoir :

- Acquisition de carburant au profit du Conseil Régional du Centre (CRC) ;
- Acquisition de véhicule de fonction au profit du Conseil régional du Centre
- Formation sur Décentralisation et gouvernance locales au profit du personnel du CRC et des conseillers régionaux (lot 2)

L'analyse de ces dossiers notamment la fiche de synthèse de l'évaluation des offres relatives à la formation sur la décentralisation locale au profit du personnel du CRC (marché n°3), nous a permis de relever une incohérence entre le coût des prestations sur la fiche synthèse et celui figurant sur le contrat et l'ordre de service de démarrage. En effet, l'attributaire a proposé **3 000 000 TTC** (retenu sur la fiche synthèse) alors que sur le contrat et l'ordre de service, il est mentionné **3 492 800 TTC**.

Aussi, faut-il souligner que sur les trois cabinets qui ont été consultés à savoir : WELMOUS CONSULTING, CHALLENGE CONSULTING ET IAFM, un seul l'attributaire (WELMOUS CONSULTING) a pu soumettre une proposition technique et financière conformément à la lettre d'invitation. Les autres se sont contentés juste d'une proposition financière. Ce qui laisse planer un soupçon de favoritisme ou de complicité entre ces derniers.

Cependant, pour le reste des marchés (2, 4,5 et 6), nous n'avons pas pu mettre en œuvre les diligences nécessaires pour apprécier le déroulement de la procédure en raison de l'absence :

- du dossier d'appel d'offres ;
- des dossiers de soumissions complets ;
- les PV d'ouverture des offres ;
- les Rapports d'évaluation des offres.

Recommandation :

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à :

- L'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur ;
- La transparence dans la procédure de passation des marchés.

j- Approbation des travaux de la CAM

Observation d'ordre général :

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre les diligences nécessaires relatives aux travaux de la CAM en raison de l'absence des pièces ci-après :

- Avis de convocation des membres de la CAM ;
- PVs d'ouvertures des offres ;
- Dossiers d'appel d'offre ;
- Dossiers de soumission.

Recommandation :

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

Nous avons reçu les contrats de tous les marchés à l'exception du marché relatif à l'acquisition de véhicule de fonction qui a été résilié et pour lequel les documents relatifs à ladite résiliation sont absents.

La revue de ces contrats révèle les constats ci-après :

- absence au niveau des contrats de toutes les pièces annexes (ex : la lettre d'engagement l'offre corrigée du prestataire, le CCAP, le CCTP, le CCAG, les devis descriptifs des ouvrages, les plans d'exécution approuvés par le bureau de contrôle technique, etc.).
- les contrats reçus ont été approuvés par l'autorité compétente. Cependant, certains n'ont été enregistrés au niveau de la direction générale des impôts : **Marchés 5 & 6.**

Recommandations :

La mission recommande à l'autorité contractante conformément aux textes en vigueur de s'assurer que :

- Les annexes des contrats soient jointes aux contrats. ;
- Les contrats soient enregistrés au niveau des impôts.

3.3.3. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

Observation d'ordre général :

La mission n'a pas pu mettre en œuvre les diligences nécessaires liées à la Phase de l'exécution (réception et de règlement) en raison de l'absence des documents ci-après :

- Les dossiers de soumission ;
- La garantie de bonne exécution ;
- Les preuves de paiement ;
- Les autorisations nécessaires à l'engagement et à la liquidation des dépenses prévues par la loi ou les règlements propres à l'autorité contractante.

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.4. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur (l'arrête n°2017/389/MINEFID/CAB portant adoption du référentiel des délais de passation des marchés publics et délégation de service public). Il s'agit du délai ci-après : *délai de convocation des membres de la CAM (3 jours avant l'ouverture des offres) au lieu de 7 : **Marché 2.***

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

Aussi, recommandons-nous à l'AC d'effectuer un meilleur suivi du cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fourniture	Acquisition de véhicule de fonction au profit du Conseil régional du Centre	47 700 000	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a noté l'absence des documents ci-après :

- Les PV de réception
- L'Acte d'affectation

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

Au regard des informations collectées, l'autorité contractante a enregistré quatre (04) plainte au titre de l'année 2019 dont une a fait l'objet de contrôle. Il s'agit du marché (n°2) Acquisition de véhicule de fonction au profit du Conseil régional du Centre (audité)

Les décisions rendues par l'ARCOP ont été prises en compte par l'AC. La mission n'a donc aucune observation particulière à formuler.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité et vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés
sélectionnés respectivement pour l’audit de conformité et le contrôle de la
matérialité physique**

Liste des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
9	N°CR/03/01/02/00/2019/000019	12/09/2019	acquisition de matériel informatique i au profit du conseil régional du centre dans le cadre de l'élaboration du SRADDT	DPX	F	CRC	00046208E	14 455 000	Entièrement exécuté
10	N°CR/03/09/02/00/2019/000036	19/08/2019	Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les communes rurales KOUBRI; SAABA,PABRE (lot 2)	DPX	T	CRC	00049961 J	12 597 000	Entièrement exécuté
11	N°CR/03/09/02/00/2019/000038		Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les communes rurales de TANGHIN, DASSOURI,KOMKI IPALA (lot1)	DPX	T	CRC	00049961 J	12 597 000	Entièrement exécuté
24	N°CR/03/03/02/00/2019/0006		Travaux de construction de quatre (04) salles de classes+bureau+magasin au CEG de Tintilou	DPX	T	CRC	00019441 J	26 772 547	Entièrement exécuté
30	N°CR/03/01/02/00/2019/00066		Acquisition de de tables-bancs au profit des établissements N°10 ,11,12 lot4	DPX	F	CRC	00003004L	8 874 780	Entièrement exécuté
34	N°CR/03/01/02/00/2019/00065		Acquisition de de tables-bancs au profit des établissements N°7,8et 9(lot3)	DPX	F	CRC	00027821L	8 762 125	Entièrement exécuté
35	N°CR/03/01/02/00/2019/00064		Acquisition de de tables-bancs au profit des établissements N°4,5et 6(lot2)	DPX	F	CRC	00027821L	8 850 060	Entièrement exécuté
36	N°CR/03/01/02/00/2019/00063		Acquisition de de tables-bancs au profit des établissements N°1,2et	DPX	F	CRC	00027821L	8 793 360	Entièrement exécuté

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
			3(lot1)						
40	N°CR/03/01/02/00/2019/00053		Acquisition d'équipement medicotechniques au profit de structures sanitaires dans la région du centre	DPX	F	CRC	00053992 S	33 980 000	Entièrement exécuté
41	N°CR/03/01/02/00/2019/00052		Acquisition complémentaire et installation de six 06 moulins a grains au profit des six 06 communes rurales de la région du centre	DPX	F	CRC	00039836 A	16 540 700	Entièrement exécuté
43	N°CR/03/03/02/00/2019/00049		Travaux de construction d'une ecole à trois classes+ bureau+ magasin Bogdin dans l'arrondissement n°8 lot1	DPX	T	CRC	00070665V	22 364 382	Entièrement exécuté
44	N°CR/03/03/02/00/2019/00048		Travaux de construction d'une ecole à trois classes+ bureau+ magasin Larlé dans l'arrondissement n°2 (lot2)	DPX	T	CRC	00083530X	47 194 100	En cours d'exécution
46	N°CR/03/01/02/00/2019/000046		Acquisition de véhicule de fonction au profit du Conseil régional du Centre	DPX	F	CRC	00000300 E	47 700 000	Entièrement exécuté
47	N°CR/03/01/02/00/2019/00045		Acquisition d'une ambulance au profit d'un CSPS de la Région du Centre	DPX	F	CRC	00000300 E	33 000 000	Entièrement exécuté
48	N°CR/03/01/02/00/2019/00044		Acquisition DE DIX(10) motocyclettes au profit des forces de Décence et de Sécurité(lot1)	DPX	F	CRC	00070724 Z	23 010 000	Entièrement exécuté
49	N°CR/03/01/02/00/2019/00043		Acquisition de quatre (04) vélomoteurs au profit des régies de recettes (lot2)	DPX	F	CRC	00000300 E	2 535 999	Entièrement exécuté

Procédures	Marchés communiqués	Marché sélectionnés	Taux	Réf
ED	0	0	0%	45%
EDS	4	1	25%	5%
Recours passation	1	1	100%	25%
Difficultés_Exécution	1	1	100%	25%
Autres	37	3	8%	0%
TOTAL	43	6	14%	10%

Liste des marchés sélectionnés

N°	Ref du marché	DATE D'APPROBATION	OBJET	MODE	TYP E	N°IFU	ATTRIBUTAIRE	MONTANT	RECOURS (OUI/NO N)	DIF EXECUT° (OUI/NO N)	ETAT
1	N°CR/03/01/09/00/2019/000 01	16/01/2019	Acquisition de carburant au profit du Conseil Régional du Centre (CRC)	ED	F	00003316 U		75 000 000	Non	Non	Entièrement exécuté
2	N°CR/03/01/02/00/2019/000 046		Acquisition de véhicule de fonction au profit du Conseil régional du Centre	DPX	F		CFAO MOTORS BURINA	47 700 000	Oui	Non	Entièrement exécuté
3	N°CR/03/02/07/00/2019/000 034		Formation sur Décentralisation et gouvernance locales au profit du personnel du CRC et des	CC	PI	00000501 K		3 492 800	Non	Non	Entièrement exécuté

			conseillers régionaux (lot 2)								
4	N°CR/03/04		Construction d'ouvrages de franchissement à BALKUY dans l'arrondissement n°11 (lot 4)	AOO	T	00114695 X		101 247 00 0	Non	Non	Entièrement exécuté
5	N°CR/03/01/04/00/2019/000 5		Acquisition de fournitures de bureau au profit des services du Conseil Régional du Centre	DC	F	00096115 C		5 624 595	Non	Non	Entièrement exécuté
6	N°CR/03/02/05/00/2019/000 020		Élaboration du schéma régional d'Aménagement et Développement Durable du Territoire (SRADDT) et de la Région du Centre(lot1)	DPRO	IP	00038366 H		66 420 000	Non		Entièrement exécuté

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _
Tableau d'incomplétude**

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues						Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
		Eds	DPX	CC	AO O	DC	IPFC			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2	3	4	5	6			
Pièces d'ordre général										
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA							1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu							0	1	100%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales							1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures							0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue							2	2	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires							0	0	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori							0	0	0%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM							0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget							0	1	100%
	SOUS TOTAL =====>							4	7	43%
Pièces spécifiques à chaque marché										
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	N/A	1	0	0	1	0	2	5	60%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	0	2	100%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	0	2	100%

1 3	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	1	1	0	0	0	2	5	60%
1 4	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	0	N/A	0	N/A	0	0	3	100%
1 5	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	1	N/A	0	N/A	0	1	3	67%
1 6	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	0	N/A	0	N/A	0	0	3	100%
1 7	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	0	2	100%
1 8	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	0	0	1	0	0	0	1	6	83%
1 9	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	1	1	1	1	6	6	0%
2 0	PV d'ouverture des offres	N/A	1	1	0	0	0	2	5	60%
2 1	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	0	2	100%
2 2	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	1	1	N/A	0	N/A	2	3	33%
2 3	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	0	2	100%
2 4	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	N/A	1	1	0	0	0	2	5	60%
2 5	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	0	2	100%
2 6	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	0	0	0	0	0	0	5	100%
2 7	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	0	2	100%
2 8	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	0	N/A	0	N/A	0	0	3	100%
2 9	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
3 0	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
3 1	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%

3 2	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
3 3	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	NA	N/A	NA	N/A	N/A	0	0	1	100%
3 4	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	NA	N/A	NA	NA	N/A	N/A	0	0	0%
3 5	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	NA	N/A	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
3 6	Procès-verbal de négociation pour les PI	NA	N/A	0	N/A	N/A	0	0	2	100%
3 7	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	NA	N/A	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
3 8	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	N/A	0	0	0	0	0	5	100%
3 9	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	N/A	1	1	1	1	5	5	0%
4 0	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	0	N/A	1	0	0	0	1	5	80%
4 1	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	0	N/A	NA	NA	N/A	N/A	0	1	100%
4 2	Eventuels avenants au contrat	NA	N/A	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
4 3	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	0	0	0	0	6	100%
4 4	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	NA	N/A	N/A	0	N/A	N/A	0	1	100%
4 5	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	NA	N/A	N/A	0	N/A	N/A	0	1	100%
4 6	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	0	N/A	N/A	0	0	N/A	0	2	100%
4 7	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	0	N/A	1	0	0	0	1	5	80%
4 8	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	1	N/A	N/A	0	1	2	50%
4 9	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	0	N/A	0	0	0	0	0	5	100%
5 0	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	0	N/A	0	0	0	0	0	5	100%
5	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	N/A	0	0	0	0	3	100%

1			A	A						
5 2	Caution de l'avance de démarrage	N/A	1	N/A	0	N/A	N/A	1	2	50%
5 3	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	N/A	0	0	N/A	0	2	100%
5 4	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	NA	N/A	NA	0	N/A	N/A	0	1	100%
SOUS TOTAL =====>		2	8	10	2	3	2	27	124	78%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)										
5 5	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 6	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	NA	N/A	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 7	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	NA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 8	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	NA	N/A	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 9	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	NA	N/A	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
6 0	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	NA	N/A	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
6 1	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	NA	N/A	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures										
6 2	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	NA	0	N/A	0	0	N/A	0	3	100%
6 3	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	NA	N/A	N/A	0	N/A	N/A	0	1	100%
6 4	Plans de recollement	NA	N/A	N/A	0	N/A	N/A	0	1	100%
6 5	PV de réunion de chantier	NA	0	N/A	0	N/A	N/A	0	2	100%
6 6	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	NA	0	N/A	0	N/A	N/A	0	2	100%
6 7	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	0					0	1	100%	

6 8	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	1					1	1	0%	
	SOUS TOTAL =====>	1	0	0	0	0	1	11	91%	
	TOTAL =====>	3	8	10	2	3	2	32	142	77%

Annexe 3: Fiche d'audit sur la matérialité physique et vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liés à la matérialité physique</i>	Absence des documents ci-après : - PV de réception - Acte d'affectation
R2	<i>Réalité physique</i>	Matériel existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques



Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées


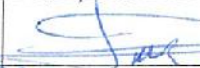


SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : CONSEIL REGIONAL DU CENTRE (CRC).

Date : 02 décembre 2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	SIGNATURE
1	Ko Zemitelou	CRC	SG	73-70-47-14	
2	OUEDRAO Golué	CRC	PBM	70 77 69 99 ouedrao.golue@chd.nc	
3	BADO Kasoum	DAF	DAF	71323839/67541625 kasumbaok@gmail.com	
4	NABIGIA Moufackha	SYNEX-CMC	Auditeur	nabigomafo@synex consulting.sarl	
5					
6					
7					